

## **07-03-2016 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas**

À une séance régulière tenue le 7 mars 2016, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

Les conseillers Richard Fournier, Langis Joubert et Réjean Hudon sont absents.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 18 février 2016
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
  - a) Remerciement – Biblio et Fermières
  - b) Remerciement – Jeunesse j'écoute
  - c) Remerciement – Société St-Jean-Baptiste
6. Invitations
  - a) Télévision communautaire Vallée de la Matapédia
  - b) Implantation défibrillateur externe automatisé
  - c) Mise en place d'un comité de coordination des actions / Lac Matapédia
  - d) Chemin St-Rémi
7. Demandes de don et d'appui
  - a) Accès à internet et à la téléphonie cellulaire
  - e) Municipalité de Ste-Florence
  - f) Polyvalente Sayabec
  - g) Loisirs de St-Cléophas
  - h) Centre matapédien d'études collégiales
8. Vente pour taxes
9. Avril est le mois de la jonquille
10. Ministère des transports – permis d'intervention
11. Demande d'aide financière au programme RRRL
12. Décompte m° 2 / mise aux normes du puits #2
13. Suivi - mise aux normes des puits
14. Suivi de dossiers
15. Divers: a) b) c) d)
16. Questions de l'assemblée
17. Levée de la réunion

#### **30-16**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Le point divers reste ouvert.

#### **31-16**

#### **Adoption des procès-verbaux**

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que les procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 18 février 2016 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance.

#### **32-16**

#### **Adoption des comptes**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés.

### COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Petite caisse, carte cellulaire	28.75
Télus, #5361347, centre P-É St-Pierre au 4 février 2016	82.11
Hydro-Québec, #641501639999, éclairage public	182.34
Télus, #5363101, camping au 10 février 2016	100.83
Bélanger Jean-Paul, #77, déplacement et repas Amqui	48.00
Ent. Clermont Gauvin, 4 <sup>ième</sup> vers. déneigement chemin	17 598.43

### COMPTES NON PAYÉS

André Roy Électrique, #5775, main d'œuvre station d'épuration	109.51
Atelier Soudure M. Poirier, #18388, soudage convoyeur fournaise	418.97
Bonichoix, #459648, caisses d'eau	18.56
Boulangier Alain, 2 <sup>ième</sup> vers. déneigement cours	420.81
Boulangier Jessy, #07-03-16, déplacement divers	28.00
Clérobéc, #895495, ancrage	14.36
Conciergerie d'Amqui, #124838-124888, 3 collectes fév. 2016 et art. nett	1 330.87
Décartecq, #42875, collet pour cheminée fournaise	32.19
Exc. M. Perreault, #42936, dégeler eau station pompage	344.93
Fonds d'info. Territoire, #201600105052, mutation	4.00
Hydro-Québec, #688301277197, camping	252.13
Hydro-Québec, #642401418180, hôtel de ville	379.67
Hydro-Québec, #642401418181, garage mun.	134.69
Hydro-Québec, #642401418182, système pompage	343.70
Hydro-Québec, #642401418183, station pompage	311.37
Hydro-Québec, #652301400934, Centre P.-É. St-Pierre	306.37
Kopilab, #180668-181839, service photocopieur nov. à jan. (mun. et Fab)	649.11
MRC Matapédia, #15828-15868-15883-15901-15913-15931-15949-15967, hon. et quote-part et répartition divers	28 008.57
Page Jaunes, #16-2494889, publicité décembre	44.51
Papeterie Bloc-Notes, #676541, fournitures de bureau	179.83
Pharmacie Aubert Lévesque, #1504, articles nettoyage	19.92
Richard Poirier & Frères, #44919, rép. chauffage	76.84
SEAO, publication site internet (mise aux normes)	64.53
Télus, #5363023, hôtel de ville au 28 fév.	220.23
Télus, #5361347, centre P.-É. St-Pierre au 4 mars	80.37
Veolia, #16001032, matériel divers station pompage	1 007.47

*Au point 5a de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil qu'une activité de scrapbooking a eu lieu le 2 mars dernier lors de la semaine de relâche. Les organisateurs, soit, la Bibliothèque et le Cercle de Fermière de St-Cléophas remercie la municipalité de leur avoir autorisé de prendre la salle de conseil gratuitement. 18 enfants ont participé à l'activité.*

*Au point 5b de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil que Jeunesse J'écoute les remercie pour leur contribution de 25\$ dans le cadre de leur campagne de financement.*

*Au point 5c de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil que la Société St-Jean Baptiste de Sayabec les remercie pour leur contribution de 50\$ lors de la fête de Noël qui a eu lieu le 20 décembre dernier.*

*Au point 6a de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil et la population que la télévision communautaire de la vallée de La Matapédia et la Régie Intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis les invite à une conférence de presse pour le lancement officiel d'outils de sensibilisation vidéo pour une saine gestion des matières résiduelles. Cette conférence aura lieu le 14 mars prochain, à Sayabec. Aucun membre du conseil ne sera présent.*

**33-16            Implantation défibrillateur externe automatisé**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Messieurs Jean-Paul Bélanger et Roland St-Pierre à représenter la municipalité lors de la rencontre d'information qui aura lieu le 15 mars prochain au Centre communautaire de Sayabec. Les frais de déplacement seront remboursés par la municipalité.

*Au point 6c de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil qu'ils sont invités à une rencontre de travail concernant la mise à jour et la continuité de la mise en œuvre des actions du Plan Directeur de l'eau touchant le bassin versant du lac Matapédia le 22 mars prochain, à Sayabec. Aucun membre du conseil ne sera présent.*

**34-16            Chemin de Saint-Rémi**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Messieurs Langis Joubert, Normand St-Laurent et Gilbert Gauvin à représenter la municipalité lors de la rencontre concernant le dossier du Chemin de Saint-Rémi qui aura lieu le 11 mars prochain à Ste-Irène. Les frais de déplacement seront remboursés par la municipalité.

**35-16            Demande d'appui – accès à internet et à la téléphonie cellulaire**

CONSIDÉRANT QUE l'accès à internet et à la téléphonie cellulaire jouent un rôle clé dans la vie économique, sociale et sécuritaire des citoyens en fournissant une infrastructure accessible dont les communautés ont besoin pour grandir et dont les entreprises ont besoin pour prospérer;

CONSIDÉRANT QUE priver notre région de ces services revient à nous priver d'un outil indispensable pour notre développement économique et social;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs ministères et organismes nous demandent d'accéder à leur site internet afin de recevoir, soit l'information que nous leur demandons ou les formulaires à compléter selon le sujet demandé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Roland St-Pierre appuyée par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas:

- appui la pétition concernant l'accès à internet et à la téléphonie cellulaire;
- demande au gouvernement du Canada de résoudre le problème de l'inaccessibilité du service internet et de la téléphonie cellulaire à un coût abordable pour tous.

**36-16            Municipalité de Ste-Florence**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Produits forestiers Résolu à reçu le soutien du gouvernement pour pallier aux pertes financières engendrées par l'épidémie de tordeuse et qu'ainsi un décret gouvernemental garantit une réduction des frais d'électricité de 20% pour les papetières de Baie-Comeau et de Clermont et ce, pour les 5 prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE la région de la vallée de la Matapédia dont Saint-Florence est gravement affectée par l'épidémie de la Tordeuse du bourgeon de l'épinette;

CONSIDÉRANT QU'il y a des procédures d'arrosage priorisés par le gouvernement et que celle-ci ne s'applique pas au secteur privé;

CONSIDÉRANT QU'aucune aide n'est offerte présentement aux propriétaires de boisées privés et entreprises de notre région;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas appui la municipalité de Sainte-Florence dans leur dossier et demande au Ministre Laurent Lessard et aux gouvernements d'intervenir et de venir en aides aux propriétaires de boisés privés touchés par la crise en arrosant le secteur privés ou en apportant une aide financière.

**37-16 Polyvalente Sayabec**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas fasse un don de 75\$ à la polyvalente de Sayabec pour la soirée des Gratificats qui se tiendra vendredi le 2 juin prochain, à 19h00, au Centre communautaire de Sayabec.

**38-16 Loisirs de St-Cléophas**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal accepte de rembourser les frais de poste pour l'année 2015 aux Loisirs de St-Cléophas afin de les aider financièrement pour des activités futures. Le montant est de 119.47\$.

**39-16 Centre matapédien d'études collégiales**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal accepte de faire un don de 25\$ au Centre Matapédien d'études collégiales pour leur 13<sup>ième</sup> campagne de financement annuelle de la Fondation du CMÉC pour l'année 2016.

**40-16 Vente pour taxes**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas approuve l'état préparé par la secrétaire-trésorière en regard des personnes endettées pour taxes municipales le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal; de plus que la secrétaire soit autorisée à soustraire de ladite liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté ses arrérages. Le conseil accepte les ententes de paiements concernant quelques propriétaires. Les propriétaires ayant des arrérages de 3 ans 2013-2014-2015, seront envoyés en vente pour taxes si le montant de 2013 n'est pas acquitté avant le 18 mars 2016.

**41-16 Avril est le mois de la jonquille**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, il est proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille:

- QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**42-16      Ministère des Transports - permis d'intervention**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'œuvre;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

**POUR CES RAISONS**, il est proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas demande au ministère des Transports du Québec les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2016 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer lesdits permis d'intervention.

**43-16      Demande d'aide financière**

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que la municipalité demande une aide financière au programme AIRRL pour les tronçons de route locales 1 et 2.

**44-16      Décompte #2 – Mise aux normes de puits #2**

**CONSIDÉRANT QUE** le décompte #2 est de 25 356.65\$ taxes incluses pour la première partie des travaux concernant le mise aux normes du puits #2;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 2 305.15\$ est retenu, soit, 10% du décompte #2;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que le paiement de 23 853.12\$ soit remis à Construction L.F.G. inc. Le conseil autorise la directrice générale à signer, si nécessaire, les documents concernant le décompte #2.

*Au point 13 de l'ordre du jour, monsieur le maire informe les membres du conseil et la population que Construction L.F.G a presque terminé les travaux. L'installation de l'adoucisseur d'eau (bris sur le couvercle; en attente de la décision à savoir s'il en installe un complet ou remettre juste un couvercle neuf) et les raccords sont faits. Les tests pour la chloration devraient débiter ce-mois-ci.*

**Suivi de dossier des élus**

Gilbert Gauvin: Rien pour ce mois-ci

Richard Fournier: Absent

Roland St-Pierre: Rien pour ce mois-ci

Langis Joubert: Absent

Normand St-Laurent: La bibliothèque à fait une demande à la municipalité mais M. St-Laurent fera une rencontre avec les membres du comité avant de la passer au conseil. Le dossier du Chemin de St-Rémi; un souper bénéfice aura lieu le 9 avril prochain afin de faire des fonds. Billets en vente au coût de 10\$ (A) et 5\$ (E). Se sera suivi d'une soirée de jeu de société.

Réjean Hudon: Absent

Jessy Boulanger, employée municipale: 275 gallons / jour / résidence

Le galonnage peut-être élevé étant donné que certains résidents laissent couler leur eau de résidence et de garage pour le gel. Il y a aussi la patinoire.

**45-16**

**Cercle de Fermières de St-Cléophas**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de faire un don de 100\$ au Cercle de Fermières de St-Cléophas afin de les aider à défrayer le vin d'honneur lors de l'inauguration pour l'achat de nouveau matériel.

**46-16**

**Offre de service – Bois de chauffage**

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise la directrice générale à contacter les Entreprises Clermont Gauvin inc. afin qu'il livre une vanne de bois (bouleau/érable/merisier) le plus rapidement possible au terrain à côté du cimetière. Le coût doit être le même que celui proposé dans l'offre de service pour l'année 2015-2016, soit; 95.00\$/corde, transport inclus, plus les taxes applicables.

**47-16**

**Demande au service incendie de la MRC de La Matapédia**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas demande au service incendie de la MRC de La Matapédia, s'il est possible qu'une borne qui a seulement 20 livres de pression puisse fournir pour un camion-citerne.

**48-16**

**Équipement de sécurité**

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas demande à tous les employés municipaux de mettre leur équipement de sécurité sur les chantiers (bottes de sécurité et chapeau).

**49-16**

**Levée de la séance**

Proposé par Gilbert Gauvin que la séance soit levée à vingt heures vingt minutes (20h20).

*Jean-Paul Bélanger*

Maire

*Katie St-Pierre*

Directrice général et sec.-très.

**Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**